



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 avril 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 27

Représentés : 6

Absents : 9

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 19 avril 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN

Étaient absents : M. Romain COTTEY (pouvoir à Mme Monique THIVOLLE), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Marie-Ange FAVEL (excusée, a commencé son mandat communautaire à compter du 21 avril, date de la démission effective de Mme Corinne DUDU), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Thierry MICHAL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à M. Benoît PEIGNÉ), Mme Marianne MORSLI, M. Denis SAUJOT (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Dominique VIOT

Secrétaire de séance : Mme Patricia MAURY

N°2023/04/25/14 – AMENAGEMENT MODES DOUX SUR LA RUE DE L'INDUSTRIE A MONTMERLE SUR SAONE: DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF « L'AIN, TERRE DE VELO » AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN

Vu le dispositif « L'Ain terre de vélo » mis en place par le Conseil départemental de l'Ain,

Vu la liste des opérations éligibles au dispositif,

Vu le contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) approuvé par délibération n°2021/06/29/01 du 29 juin 2021 et modifié par avenant n°1 approuvé par délibération n°2022/03/29/51 du 29 mars 2022,

Vu le projet d'aménagement de cheminements modes doux sur un linéaire total d'environ 660 ml sur la rue de l'industrie à Montmerle sur Saône inscrit dans le CRTE – projet n°89,

Vu les crédits inscrits au budget principal 2023 de 420 000 € TTC,

M. Renaud DUMAY, Vice-Président, propose de solliciter l'aide du département de l'Ain pour le projet d'aménagement de modes doux sur la rue de l'industrie à Montmerle sur Saône.

Vu les modalités du dispositif prévoyant un taux d'aide de 30% avec un plafond de dépense subventionnable fixé à 80 000€ HT du km.

Vu l'avis favorable de la Commission Economie du 5 avril 2023,

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

APPROUVE l'opération d'aménagement d'environ 660 ml de cheminement modes doux sur la rue de l'Industrie à Montmerle sur Saône pour un montant de 350 000 € H.T.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID : 001-200070118-20230425-DEL_23_04_25_14-DE



<u>Financiers</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
DETR / DSIL*	DETR	124 160	35,47%
Etat – DREAL	Fonds de mobilités actives	140 000	40,00%
CD01	Ain terre de vélo	15 840	4,53%
Total subventions publiques		280 000	80,00%
Fonds propres		70 000	20,00%
Total autofinancement		70 000	20,00%
TOTAL GENERAL HT		350 000	100,00%

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du département de l'Ain au titre du dispositif « l'Ain terre de vélo » 2023 pour ce projet et à signer tout document relatif à cette opération.

SOLLICITE une autorisation de démarrage anticipé des dépenses.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 25 avril 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX